



Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada



Le processus d'intégration de l'environnement (PIE) à Affaires mondiales Canada (AMC)

**Edna Civil Blanc, Spécialiste en
environnement (AMC)**

**Webinaire de l'Association Québécoise pour
l'évaluation d'impact (AQÉI)**

8 juin 2023

Canada

Plan de présentation



- 1. Présentation de l'équipe**
- 2. Cadre légal et réglementaire du processus d'intégration de l'environnement**
 - Cadre international
 - Cadre national
 - Contexte à AMC
- 3. Ce que vous devez savoir sur le Processus d'intégration de l'environnement (PIE)**
- 4. Questions**



Présentation de l'équipe



**L'Honorable
Mélanie Joly**
Ministre des Affaires
étrangères

**L'Honorable
Harjit S. Sajjan**
Ministre du
Développement
international

L'Honorable Mary Ng
Ministre de la Petite
Entreprise, de la Promotion
des Exportations et du
Commerce International

**Sécurité alimentaire et
environnement
MSD**
DG: Tom Bui, a.i

Environnement – MSS
Dir.: Catherine Potvin, a.i

**Sécurité alimentaire et
nutrition- MSF**

Intégration stratégique
Affaires
diplomatiques et étrangèr
es et FCIL et PSOP
Dir. adj: M-F Houle

Équipe des Spécialistes
Dir. adj: Pascal Dehoux

**Politique
COP-ECCC**

Programmation
(Projets multis en Environ.
FVC/GCF, FEM/GEF)

Edna Civil Blanc
Spécialiste en environnement

Géographique
Bénin
Burkina-Faso
Sénégal
Haiti
Guinée
Togo

Coopératif
Agriculture et Séc alim.,
Évaluation env. et LÉI,
Projets Humanitaires (...)

Cadre législatif et réglementaire du PIE



International

- Objectifs de développement durable (17)
- Conventions multilatérales en environnement
- **Accord de Paris sur les changements climatiques**
- Pacte climatique de Glasgow (COP 26)
- **Le cadre mondial pour biodiversité pour l'après 2020 (COP15)**
- Pacte du G7 pour la nature à l'horizon 2030



National

- Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (ÉES)
- **Loi sur l'évaluation d'impact (LÉI-2019)**
- Programme de développement durable à l'horizon 2030
- Stratégie fédérale de développement durable

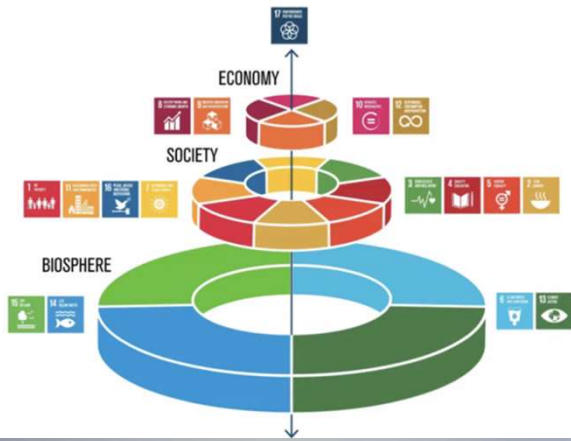


Interne à AMC

- **Politique d'aide internationale féministe (PAIF)**
- Évaluations environnementales stratégiques
- **Processus d'intégration de l'environnement (PIE)**
- APD aligné avec les objectifs de l'accord de Paris
- Lettres de mandat des Ministres
- Stratégie ministérielle des ODDs
- Stratégie ministérielle de développement durable

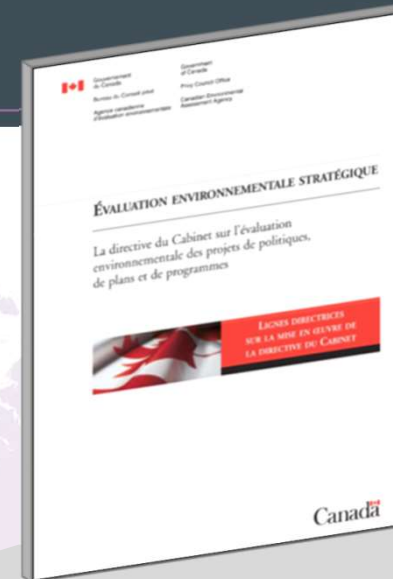


Cadre international



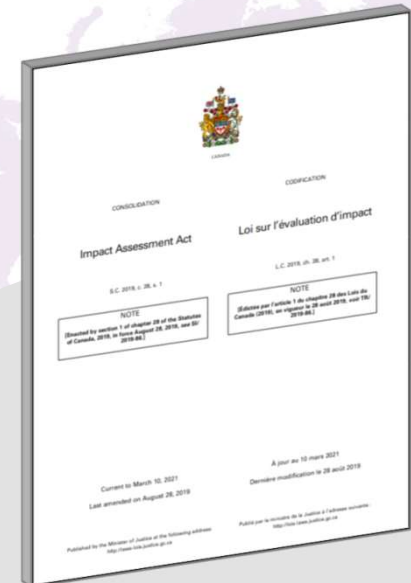
Contexte national

- Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des politiques, des plans et des programmes (ÉES)
- **Loi sur l'évaluation d'impact (LÉI – 2019)**
En vigueur depuis le 28 août 2019
- Stratégie fédérale de développement durable



Loi sur l'évaluation d'impact - 2019

- **Déclencheur** : Financer un "projet" - défini comme "une activité physique réalisée sur le territoire domanial ou à l'extérieur du Canada en rapport avec un ouvrage".
- **Arrêté désignant des catégories de projets: Liste d'exclusion/critères**: assujetti à la loi ou non (Section 81-91 LÉI)
- **Livrables**:
 - Évaluation d'impact
 - Plan de gestion de l'environnement pour la mise en œuvre de l'évaluation d'impact
- **Registre canadien d'évaluation d'impact**: Ouverture aux commentaires du public pendant 30 jours et publication de l'évaluation d'impact



Contexte à AMC



- **Politique d'aide internationale féministe (PAIF)** – l'environnement et l'action pour le climat, un des six champs d'action de la politique
- Programmes et politiques – évaluations environnementales stratégiques
- **Processus d'intégration de l'environnement (PIE)**
- Lettres de mandat des Ministres



L'évaluation environnementale stratégique (ÉES) de la PAIF



Champs d'action

1. Dignité humaine (Éducation, Santé et nutrition, Action humanitaire)
2. Égalité des genres
3. **Croissance au service de tous**
4. Environnement et Action pour le climat
5. Gouvernance inclusive
6. Paix et Sécurité

****Le champ d'action Environnement et Action pour le climat a des objectifs de programmation et d'intégration (thème transversal)**



L'ÉES du champ d'action *environnement et action pour le climat* de la PAIF



- Le Canada concentre ses efforts sur :



Renforcer la gouvernance environnementale et la participation des femmes à la prise de décisions



Investir dans des économies à faibles émissions de carbone et résilientes aux changements climatiques



Favoriser les pratiques environnementales qui appuient des communautés saines, résilientes et adaptative

- Politique de **programmation** et d'**intégration** (thème transversal)



**Environnement et action
pour le climat**



ÉES : Croissance au service de tous



Enjeux et liens en matière de durabilité environnementale?

- Les modèles de croissance actuels ne sont pas viables
- Il faut promouvoir des voies de croissance durables
- La majorité des habitants des pays à faible revenu dépendent directement du capital naturel
- Au fil du temps, négliger les facteurs environnementaux peut s'avérer coûteux pour la santé, le bien-être, les modes de vie et les gains économiques des gens



ÉES : Croissance au service de tous



Mesures environnementales proposées :

- Principes de base à suivre :
 - Harmonisation avec Politique en matière d'environnement et de changements climatiques
 - Faible empreinte environnementale et grande efficacité des ressources
 - Protection des écosystèmes et de la biodiversité
 - Bonne gouvernance environnementale
- Appuyer des initiatives économiques, résistantes aux changements climatiques, utilisant des sources d'énergie propres, etc.
- Soutenir l'agriculture durable
- Donner la priorité aux approches écologiquement responsables (énergie, gestion des ressources naturelles, agroforesterie et financement du climat, etc.).





Message clé

Le cadre politique d'AMC exige de s'engager dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques, et d'intégrer ces enjeux dans toutes les décisions et dans tous les programmes de développement à AMC.





Ce que vous devez savoir sur le Processus d'intégration de l'environnement (PIE)



- Qu'est-ce que le PIE?
 - Processus d'intégration de l'environnement à AMC.
- Quand le PIE s'applique-t-il?
 - S'applique à toutes les initiatives de développement d'AMC
- Quel est son but?
 - **Les efforts d'assistance internationale ne nuisent pas à l'environnement**
 - **La dégradation de l'environnement n'érode pas les acquis du développement**
 - **Les opportunités liées à l'environnement, au changement climatique et à la gestion des ressources naturelles sont identifiées et saisies**
- **Le processus d'intégration de l'environnement s'applique à toutes les phases du cycle de projet.**



Utilisation de l'outil d'examen préalable du



L'outil d'examen préalable : Catégoriser l'initiative en fonction des occasions et des risques environnementaux et déterminer la profondeur de l'analyse environnementale nécessaire

- ✓ **Catégorie A : risques environnementaux élevés**
- ✓ **Catégorie B : risques ou occasions environnementaux faibles ou modérés**
- ✓ **Catégorie C : risques ou occasions environnementaux négligeables**
- ✓ **Catégorie D : urgence**

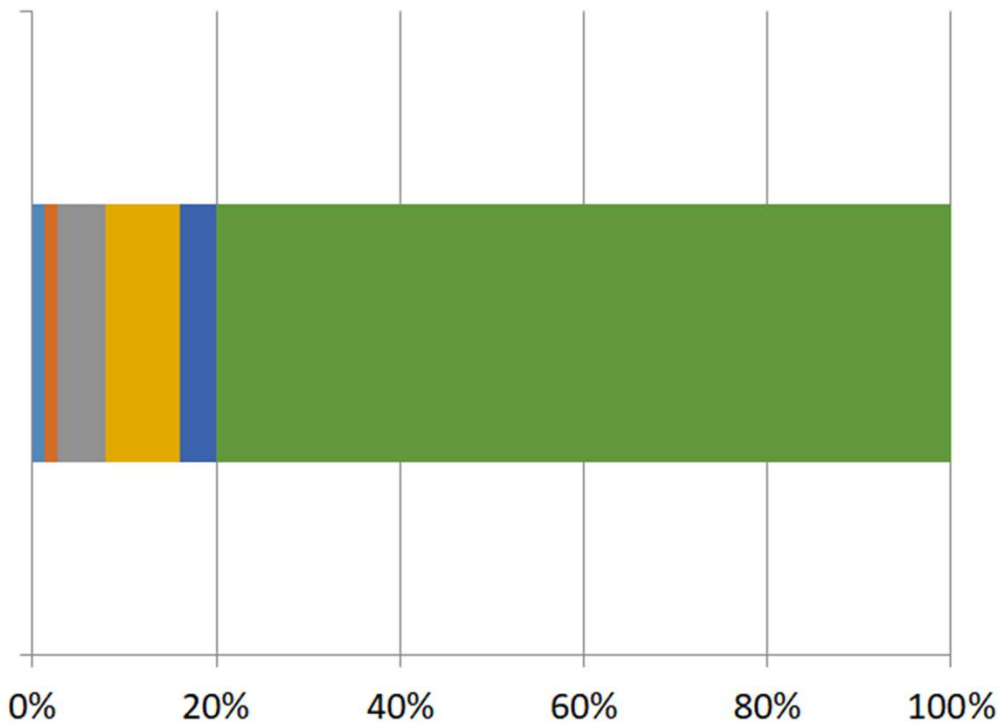
Catégorie C ou D : Aucune analyse environnementale n'est requise

Catégorie A ou B : Analyse environnementale requise

Site Web externe d'AMC : Financement canadien d'initiatives internationales → Guides en matière de financement → Processus d'intégration de l'environnement – Programmation en matière de développement

*** L'outil d'examen préalable du PIE est destiné à vous servir de guide; le choix définitif de la catégorie revient au Ministère.*

Cycle de vie d'un projet et le processus d'intégration de l'environnement (PIE)



- Démarrage
- Planification du travail
- Conception
- Analyse
- Accords
- Mise en oeuvre



Questions clés à se poser lors de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation d'une initiative



Risques



- **Quels sont les** principaux effets négatifs sur l'environnement?
- Comment le contexte environnemental du pays pourrait-il compromettre les résultats attendus?



Occasions

- Comment est-ce que mon initiative peut contribuer à avoir des effets positifs sur l'environnement ?

Fiche-conseil - Formation



Proposition complète : Instructions pour les partenaires (catégories A ou B du PIE)



4.3 Analyse sur l'environnement (gabarit des propositions complètes)

Présentez votre analyse sur l'environnement en suivant les instructions :

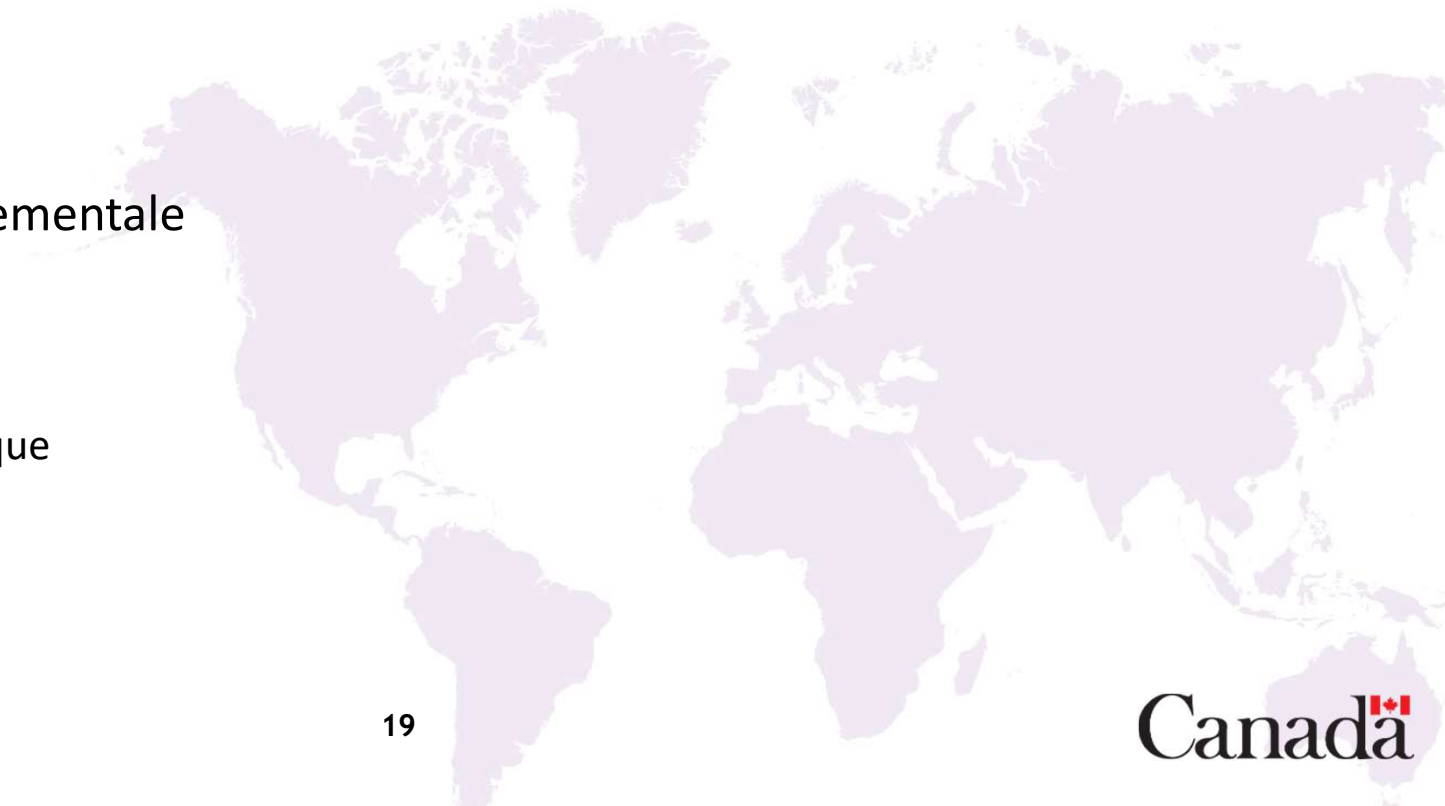
- Description de l'environnement
 - Caractéristiques sensibles du point de vue environnemental ou social, politiques gouvernementales, exigences légales
 - Conditions environnementales (désastres naturels, changements climatiques, etc.) sur le projet
- Effets potentiels positifs et négatifs du projet sur l'environnement
- Mesures d'atténuation pour effets négatifs / mesures pour améliorer les bénéfices environnementaux
- Présentez les constatations et les recommandations de votre analyse : risques environnementaux résiduels, etc.
- Capacité de votre organisation (politique environnementale, lignes directrices, ressources humaines et \$)

**** Considérations environnementales devraient être intégrées au modèle logique, cadre de gestion du rendement, budget**

Codage - intégration environnementale et classement des marqueurs de Rio



- AMC utilise des marqueurs de politique pour répondre aux exigences de rapport d'autres ministères (par exemple, ECCC) et du CAD-OCDE.
- Nous devons coder:
 - Intégration environnementale
 - Marqueurs de Rio :
 - Changement climatique
 - adaptation
 - atténuation
 - Désertification,
 - Biodiversité



Clauses environnementales



- **Clause 1** : Pour les catégories C, projets avec impacts négligeables sur l'environnement
- **Clause 2** : Pour les projets d'urgence
- **Clause 3** : Bonnes mesures environnementales identifiées par le Partenaire, bonne analyse environnementale
- **Clause 4** : Pour les processus nationaux, particulièrement pour les appuis budgétaires
- **Clause 5** : Pour les organisations multilatérales principalement
- **Clause 6** : Pour les ONGs canadiennes en général lorsque l'on demande des livrables



Plan de mise en œuvre (PMO)



Doit démontrer un niveau approprié d'intégration de l'environnement en fonction du type de projet dans les éléments suivants :

- Le document principal
- Le modèle logique et le cadre de mesure de rendement
- La gestion du risque.



Production des livrables



À l'étape du PMO :

- **Analyse environnementale** : si l'analyse environnementale à l'étape de la proposition n'est **pas suffisante pour répondre aux exigences et orientations d'AMC**.
- **Plan d'action environnemental** : utilisé pour décrire les mesures appropriées permettant:
 - d'éviter ou réduire au minimum les effets négatifs potentiels sur l'environnement (mesures d'atténuation)
 - de maximiser les bénéfices environnementaux

Après le PMO :

- **Évaluation environnementale (ÉIES, ÉES, etc.)** : utilisée pour décrire les mesures appropriées permettant:
 - d'éviter ou réduire au minimum les effets négatifs potentiels sur l'environnement (mesures d'atténuation)
 - de maximiser les bénéfices environnementaux

****Assurer que des ressources adéquates (humaines et financières) soient allouées pour mettre en œuvre avec succès le plan d'action environnemental**

Une fiche-conseils est disponible.



Surveillance du projet (suivi et évaluation)



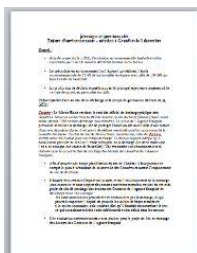
- Suivi des livrables (Plan d'action environnemental (PAE), évaluation d'impacts, etc.)
- Révision des rapports narratifs et des plans de travail annuels pour résultats environnementaux et mise en œuvre adéquate du PAE
- Missions de suivi et réunions avec les partenaires au minimum une fois par année, plus au besoin
- Visite des projets à différentes étapes de mise en œuvre
- Détermination de la performance environnementale et du suivi des recommandations des ÉES de la PAIF/financement mixte dans les évaluations de projet
- Impliquer le spécialiste en environnement au siège et le/la consultant/e local/e, le cas échéant
- S'assurer que les mesures sont mises en œuvre, que les ressources sont adéquates et les objectifs environnementaux sont atteints

Application de la LÉI et du PIE : Construction d'un hôpital en Haïti



Phase de planification

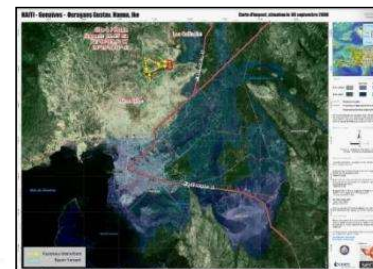
Commentaires du spécialiste en environnement



Étude d'impact



Enjeu environnemental principal



Phase de construction

Suivi



Visites terrains



Phase de mise en œuvre

Visites terrains et formations additionnelles



Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada

Canada

Merci!



Questions?



Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada

Canada